

PROFESSION Recycleur

L'Officiel des Déchets

Actualités p.1-5
Ventes domaniales p.6
Métaux non-ferreux p.7-11
Métaux ferreux p.12-14
Plastiques, papiers p.15-17
Collectivités p.18-19

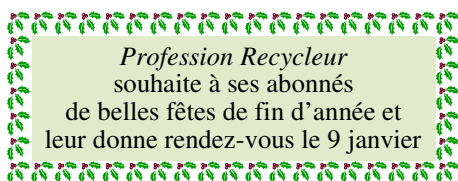
ISSN 1950-3032

L'hebdomadaire des professionnels du recyclage - 19 décembre 2018 - N°1255

Ferrailles	Cuivreux	Laiton	Al affineur	Al lamineur	Zinc	Plomb	Inox	Papiers	Plastiques
↘	↘	↘	↗	↘	→	→	→	→	→

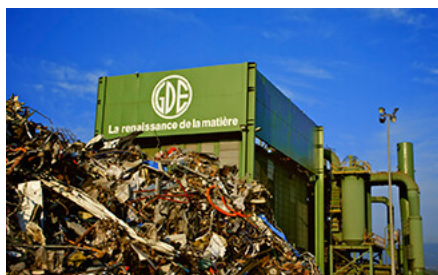
Aluminium Coup de mou

Paris/Londres.— Nouvel accès de faiblesse pour le métal léger qui voit son *lowest* LME perdre une trentaine d'euros en l'espace d'une semaine. L'impact sur les belles qualités de déchets reste toutefois assez théorique dans la mesure où les usines consommatrices européennes sont peu aux achats en cette période de l'année. Leurs besoins devraient toutefois se redresser dès le début de l'année prochaine, en raison d'une demande particulièrement soutenue en feuilles d'aluminium sur l'ensemble des marchés. Sur la base d'un *lowest* à 1685 euros, (Suite page 7)



Profession Recycleur
souhaite à ses abonnés
de belles fêtes de fin d'année et
leur donne rendez-vous le 9 janvier

Trois questions à... Philippe Sorret (GDE)



Rennes/Lyon.— Détenu par la famille Dauphin et le fonds HIG Capital, GDE groupe Ecore vient d'investir un million d'euros dans de nouveaux outils de production à Corbas (69), l'un de ses trois sites en périphérie lyonnaise, avec ceux de Saint-Genis-Laval et de Givors.

Concrètement, le site de Corbas (3 hectares) a été équipé d'une cisaille de 1.000 tonnes qui a été inaugurée. (Suite page 5)

Matières plastiques L'UE lance une 'alliance circulaire'



Manifestants antiplastiques à Bruxelles en octobre dernier

Paris.— La Commission européenne vient de lancer la création d'une « alliance circulaire sur les matières plastiques » afin d'« améliorer les aspects économiques et la qualité du recyclage des matières plastiques ». En charge du développement durable, Frans Timmermans, premier vice-président, s'est réjoui : « Une coopération étroite entre tous les

maillons de la chaîne de valeur des matières plastiques est essentielle pour parvenir à une économie circulaire des matières plastiques et faire en sorte que les plastiques recyclés trouvent leur chemin vers de nouveaux produits, et non vers les décharges ou les incinérateurs. L'alliance circulaire sur les

matières plastiques vise à faciliter cette coopération, en s'appuyant sur les engagements déjà pris par l'industrie du plastique et en favorisant une action toujours plus ambitieuse. L'Europe est déjà à la tête de ce mouvement, et sera également la première à en retirer des bénéfices. C'est la meilleure façon de montrer au monde que l'économie (Suite page 3)

Bateaux de plaisance BPHU Déconstruction gratuite

Paris.— Le ministre de la Transition écologique a profité du récent salon nautique à Paris pour annoncer l'instauration d'une éco-contribution à l'achat de bateaux de plaisance, dès janvier 2019. Cette nouvelle taxe a pour but de financer la déconstruction des bateaux.

Car les vieilles coques échouées au fond des baies, c'est devenu un spectacle plutôt habituel. Mais ces BPHU (bateaux de plaisance hors d'usage) sont autant de sources de pollution. Pour mettre un terme à ce phénomène, le gouvernement a décidé d'instaurer une éco-contribution à l'achat de bateaux de plaisance neufs — une éco-contribution collectée auprès de l'acheteur par les constructeurs pour financer la déconstruction. Car, si ces bateaux sont abandonnés (Suite page 3)

Chiffre de la semaine

1520

C'est, en euros, la valeur moyenne du lingot DIN 226 (équivalent à l'AS9U3) au 14 décembre. Cette valeur était tombée à 1435 euros un mois plus tôt. L'an dernier, au 22 décembre, la valeur moyenne du DIN s'était établie à 1785 euros.

YPREMA

Nous transformons
les déconstructions du BTP
en matériaux routiers

www.yprema.fr



Trois questions à... Philippe Sorret (GDE)



La cisaille inaugurée en décembre sur le site GDE de Corbas (69).

(Suite de la page 1)

gérée le 12 décembre dernier par François Varagne, président de GDE groupe Ecore, et Philippe Sorret, directeur général délégué.

Ces nouvelles capacités vont notamment permettre à Corbas de traiter des charpentes de grandes dimensions issues des chantiers de déconstruction ou de l'industrie ferroviaire — des ferrailles qui seront réduites sur place en sous-ensembles plus facilement transportables, selon les normes exigées par les aciéries qui les réutiliseront dans leur production. Cet investissement dans la cisaille sera suivi dans les mois à venir de l'acquisition de nouveaux équipements qui devraient permettre une progression des volumes traités à Corbas de l'ordre de 20%.

Au total depuis 2011, GDE groupe Ecore a investi dans la région Sud-est plus de 25 millions d'euros dans l'acquisition de matériels pour ses différents sites. Ceux « réalisés à Corbas visent à accélérer le développement du groupe par l'innovation et l'amélioration des capacités de nos sites », indique dans un communiqué Philippe Sorret, qui se confie dans nos colonnes sur l'environnement du marché où évolue l'entreprise GDE.

Profession Recycleur : La donne a changé pour les exportations de déchets vers la Chine. Quelles sont les conséquences concrètes pour GDE ?

Philippe Sorret : Les conséquences directes concernent l'enfouissement des résidus ultimes non valorisables, qui a augmenté, en contradiction évidente avec les objectifs de la Frec (Feuille de route pour l'économie

circulaire). Les quotas autorisés ayant été atteints dans plusieurs régions, notamment dans le Sud-est du pays, certains industriels ont dû se résoudre à stopper leur broyeur — le groupe GDE n'a pas eu besoin de recourir à cette mesure extrême, mais la situation est très tendue. Elle devrait d'ailleurs le rester en 2019, avec l'augmentation des volumes à traiter*

combinée à la baisse des capacités**. Ce pourquoi les professionnels sont montés récemment au créneau auprès des pouvoirs publics (voir nos numéros précédents).

Autres conséquences directes de l'arrêt des importations chinoises de déchets : le déséquilibre entre l'offre (capacités) et la demande (émanant des recycleurs) a provoqué une hausse du coût de l'enfouissement (hors effet TGAP), qui atteint 112 euros tonne dans l'Est de la France. Cette hausse se répercute sur toute la chaîne, avec un coût supplémentaire estimé à 15/20 euros par VHU traité...

Les cours des métaux ont aussi été touchés par la nouvelle donne chinoise, l'aluminium en particulier, qui s'est retrouvé en abondance sur le marché européen alors même que la demande des usines automobiles ralentissait, sous l'effet combiné de la baisse des achats allemands et des changements de normes antipollution en Europe. Mais de nouveaux exutoires émergent en Inde et en Corée du Sud, ce qui devrait permettre à la situation de se normaliser un peu après la période de transition en cours.

Quel regard portez-vous sur les éco-organismes ?

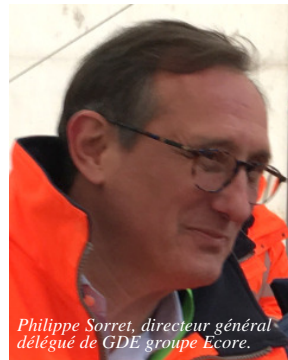
Nous sommes d'importants partenaires d'Eco-Systèmes et d'Ecologic, qui organisent la filière des DEEE. Les flux issus de la collecte organisée par ces deux éco-organismes s'ajoutent à ceux de la récupération que nous effectuons en direct auprès des

professionnels du recyclage et des particuliers. Il est très utile de disposer de dispositifs de collecte intermédiaires pour une entreprise comme la nôtre. J'y suis très favorable et je milite pour la mise en place d'un système identique dans le secteur des VHU, car il permet de traduire le coût de l'économie circulaire au travers de l'éco-contribution. C'est un système vertueux qui définit des objectifs et des moyens pour atteindre ces objectifs, comme on le fait dans une entreprise. Cela permet d'assurer la viabilité économique du système.

La cession de GDE ne semble plus à l'ordre du jour. Quelle est la stratégie du groupe pour les années à venir ?

Il y a quelques mois, le fonds HIG Capital a effectivement envisagé la cession de ses parts dans l'entreprise, mais ce projet de cession n'est plus d'actualité pour l'instant.

D'un point de vue stratégique, GDE groupe Ecore entend rester un acteur majeur de l'industrie du recyclage, malgré les vents contraires qui soufflent sur cette industrie depuis plusieurs mois. Dans ce contexte, l'entreprise privilégie ses marges et sa rentabilité plutôt que sa croissance, même si elle reste attentive aux opportunités de rachat qui pourraient lui



Philippe Sorret, directeur général délégué de GDE groupe Ecore.

permettre de compléter et renforcer son maillage territorial. Le nombre de 'petits' récupérateurs reste important en France, et des projets de reprise peuvent toujours se faire jour, notamment quand certains dirigeants partent à la retraite et ne trouvent pas de succession.

Quant à notre activité, elle est et elle restera axée sur les métaux ferreux et non ferreux, qui représentent 3,3 des 3,7 millions de tonnes de déchets que nous traitons chaque année. Notre gestion de l'activité privilégie la prudence : en d'autres termes, nous voulons réduire le plus possible notre exposition, en nous ajustant le plus possible aux évolutions du marché. Pas de spéculation donc, ni sur les marchés, ni sur l'avenir...

Christine Lairy

*Hausse de 4% à 5% attendue des VHU et DEEE à traiter en 2019, après une augmentation de 15% des VHU en 2018 (effet prime à la conversion).

**Les capacités doivent reculer de 30% à l'horizon de 2020, et de 50% à l'horizon de 2025.